

CONDITIONS GÉNÉRALES (CG)

1. Objet

Les présentes Conditions générales régissent les droits et obligations des parties dans le cadre d'une inscription en tant que membre adhérent chez SOSPERMISDECONDUIRE, association suisse à but non lucratif, ayant son siège à chemin de la Rote 1 – 1882 GRYON Suisse.

2. Adhésion

Principe général.

Toute adhésion à la SOSPERMISDECONDUIRE vaut acceptation des présentes CG par l'adhérent.

Confirmation.

Tout inscription effectuée avec succès fait l'objet d'un message de confirmation par courriel.

L'inscription du membre adhérent est réputée conclue au moment de la confirmation de paiement de la cotisation annuelle.

Obligation de l'adhérent.

L'adhérent s'engage à fournir des coordonnées valides lors de l'inscription et à payer le prix demandé.

Domicile de l'adhérent.

Seuls les membres adhérents domiciliés en Suisse peuvent s'inscrire.

3. Participation à nos concours, avantages chez nos partenaires

Le membre adhérent de l'association participe gratuitement lors de tirages au sort provenant de nos concours.

Le membre adhérent de l'association bénéficie d'une remise jusqu'à 10 % sur les factures (hors fourniture) de réparation ou autres chez nos différents partenaires (garagiste, carrossiers etc.).

4. Prix de la cotisation annuelle par membre

Le prix indiqués correspondant à l'adhésion d'un membre est en Francs Suisses CHF.30.00 (non assujetti à la TVA).

5. Paiement de la cotisation

Le paiement est possible par :

- cartes de crédit
- postcard
- e-banking

6. Résiliation de l'adhésion

L'adhésion à SOSPERMISDECONDUIRE peut être résiliée en tout temps pour la fin prévue de l'adhésion. Si l'adhérent ne dit rien, son adhésion est reconduite pour la même durée d'adhésion que précédemment. Il peut néanmoins encore résilier son adhésion lorsqu'il reçoit la nouvelle facture. En cas de non-paiement, et après un rappel, l'adhésion est résiliée automatiquement.

7. Protection des données

SOSPERMISECONDUIRE reconnaît la confidentialité des informations que l'adhérent lui communique lors de son inscription et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers.

L'adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. Pour exercer ces droits, l'utilisateur s'adressera à l'association en justifiant son identité.

8. Modifications des CG

L'association est susceptible de modifier les présentes CG. Elle informera les adhérents des modifications faites sur le site sospermisdeconduire.ch. La version en vigueur au moment de l'inscription fait foi dans la relation contractuelle entre l'adhérent.

9. Droit applicable et for

En cas de litige, les CG en vigueur au moment de l'adhésion seront utilisées comme base juridique.

Le for juridique est établi à Lausanne, Suisse.

Janvier 2020